



PROJET COLLABORATION

**POUR UN ACCÈS INTERPROVINCIAL À UNE OFFRE
BONIFIÉE DE FORMATION FRANCOPHONE À
DISTANCE**

Rapport narratif final

Présenté au

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)

Par

Cégep à Distance

Partenaires

Collège Boréal et Collège Acadie Î.-P.-É.

30-04-2015

Préambule

Le présent document constitue le rapport narratif et financier d'étape du projet « Pour un accès interprovincial à une offre bonifiée de formation francophone à distance » dans le cadre du programme de Collaboration interprovinciale du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC). Ce rapport fait état des travaux réalisés en date du 30 avril 2015. Nous espérons que ce rapport vous permettra d'apprécier la nature, l'ampleur, les réalisations et la ventilation des dépenses de ce projet.

Rapport sommaire

1. Sommaire des démarches faites

| Date | Démarche | Description des tâches/objectifs |
|----------------|--|---|
| Juin 2014 | Démarrage du projet | <ul style="list-style-type: none">- Recueillir les informations des mécanismes d'admission actuels du Cégep à distance pour les étudiants québécois- Recueillir les informations concernant le processus administratif actuel d'inscription interprovincial existant |
| Juillet 2014 | Analyser les processus administratifs actuels | <ul style="list-style-type: none">- Analyse des mécanismes d'admission actuels du Cégep à distance pour les étudiants québécois- Analyse des processus d'inscription actuels des étudiants hors-Québec |
| Août 2014 | Analyser les processus administratifs actuels | <ul style="list-style-type: none">- Analyse des besoins des partenaires par rapport aux informations requises- Analyse des besoins du Cégep à distance pour l'inscription d'étudiants hors-Québec- Étude des partenaires potentiels du projet et de la portée du projet |
| Septembre 2014 | Élaboration du cheminement critique pour l'analyse et le traitement des dossiers étudiants | <ul style="list-style-type: none">- Analyser les besoins des partenaires et du Cégep à distance par rapport au traitement des dossiers étudiants- Analyse des capacités du nouvel environnement de cheminement scolaire du Cégep à distance à répondre aux besoins |
| Octobre 2014 | Élaboration du cheminement critique pour l'analyse et le traitement des dossiers étudiants | <ul style="list-style-type: none">- Arrimer les besoins des partenaires aux capacités du Cégep à distance dans le nouvel environnement de cheminement scolaire- Test des fonctionnalités du prototype du nouvel environnement de cheminement scolaire |
| Novembre 2014 | Regarder les possibilités d'équivalence entre les cours | <ul style="list-style-type: none">- Création d'un processus d'entente d'équivalence de cours- Création d'un prototype d'entente d'équivalence de cours |
| Décembre 2014 | Rédiger des ententes-cadres interprovinciales | <ul style="list-style-type: none">- Rédaction du prototype de l'entente-cadre de collaboration interprovinciale |
| Janvier 2015 | Rédiger des ententes-cadres interprovinciales | <ul style="list-style-type: none">- Rédaction de la version finale de l'entente-cadre de collaboration interprovinciale |
| Février | Validation des ententes-cadres | <ul style="list-style-type: none">- Début du processus de validation des ententes- |

| | | |
|------------|------------------|--|
| 2015 | | cadres à l'interne |
| Avril 2015 | Dépôt du rapport | - Dépôt du rapport financier et narratif d'étape |

2. Résultats accomplis

- Les cheminements critiques d'inscription et de suivi des étudiants ont été analysés.
- Les besoins des partenaires ont été intégrés au développement de la nouvelle plateforme de cheminement scolaire du Cégep à distance.
- Un processus d'équivalence de cours prédéterminés permettant une inscription rapide a été développé.
- Une entente-cadre de collaboration interprovinciale a été rédigée.

3. Implication des partenaires

Comme la phase test du nouveau système de cheminement scolaire du Cégep à distance sera faite à l'automne 2015 au lieu de l'hiver 2015, il est présentement impossible de procéder au lancement du projet. De plus, sans cette phase-test dûment complétée, la signature des entente-cadres ne pourra être faite, car certaines modifications imprévues pourraient changer certains paramètres du projet.

De ce fait, les partenaires ont peu collaboré au développement du projet pour le moment. Par contre, advenant une deuxième phase, les partenaires seraient mis à contribution pour la validation et le développement des ententes.

4. Défis soulevés

- **Variété des systèmes scolaires entre les provinces :** Comme l'éducation est un champ de compétence provincial, les collèges de provinces différentes n'offrent pas les mêmes cours ou programmes, ce qui rend l'évaluation de leur équivalence difficile. Comme il n'existe pas de référence établie sur l'équivalence de cours interprovincial (chaque demande est faite à la pièce), cela nécessite beaucoup de temps et de ressources pour des inscriptions ponctuelles. Des ententes d'équivalence de cours faites à l'avance permettront l'inscription rapide des étudiants aux cours, tout en s'assurant que les étudiants atteignent bien la compétence ciblée.
- **Automatisation des processus :** Le suivi du cheminement scolaire des étudiants hors-Québec posait problème, car il fallait extraire manuellement les informations les concernant un par un. En effet, il n'existait pas de moyen de recouper ces étudiants dans le système de cheminement scolaire. Le nouveau système aura des fonctionnalités lui permettant de regrouper ces étudiants. Malheureusement, l'automatisation ne pourra être complétée avant la deuxième phase, ce qui veut dire de remettre à plus tard tout ce qui concerne l'inscription automatique et le suivi du cheminement en temps réel.
- **Report d'échéance :** Le report d'échéance de certaines fonctionnalités du nouveau système de cheminement scolaire du Cégep à distance rendant certaines parties du projet irréalisable, il a fallu se trouver une façon d'offrir tout de même le plus de fonctionnalités possibles pour simplifier et automatiser le processus d'inscription. L'entente-cadre, les ententes d'équivalence et la modification

de certains paramètres du nouveau système de cheminement scolaire permettra tout de même une offre de service plus satisfaisante aux partenaires.

- **Absence d'entente équivalente au Canada** : Contrairement à la situation qui prévaut au Québec où il existe un système d'offre ponctuel de cours, il n'existe pas d'entente préétablie de collaboration entre tous les partenaires : des ententes devaient être négociées à la pièce pour chaque collègue partenaire. Ces ententes devaient être négociées à chaque offre de cours. Cela alourdissait tout le processus, notamment en ce qui concerne les délais de négociation et les redditions de compte. L'entente-cadre permettra d'uniformiser l'offre de service à tous les partenaires.
- **Arrimer des cours asynchrones aux réalités de l'enseignement synchrone** : Le principal point d'achoppement dans les expériences passées concerne l'arrimage entre les cours asynchrones du Cégep à distance aux sessions synchrones des partenaires. En effet, le système de cheminement scolaire du Cégep à distance ne permettait pas de paramétrer des échéances ou des alertes outre celles déjà incluses dans le système. Cela nécessitait de nombreuses interventions manuelles dans le système. Dans le nouveau système, il sera possible de paramétrer les échéances des cours asynchrones du cégep à distance à l'horaire de cours des partenaires.

5. Autre renseignement

Le projet initial tel que présenté dans la demande de subvention tablait sur la réception rapide de la version-test du nouveau système de cheminement scolaire du Cégep à distance. En effet, lors du premier échéancier, la livraison du système par le fournisseur aurait permis un phase-test dès 2014-2015 pour une livraison finale à l'automne 2015. Par contre, les nombreuses modifications à apporter au système ont repoussé l'échéance de la phase-test du système à l'automne 2015 pour une livraison finale à l'hiver 2016. Il nous est donc impossible de compléter le 4^e objectif, l'implantation, dans les délais prévus.

Aussi, certains paramètres permettant l'inscription automatique des étudiants dans le système ne pourront pas être pris en compte dès la première phase du projet. Ainsi, un traitement manuel des inscriptions, du suivi du cheminement et de la facturation devra continuer à être fait.

Bien que cela minimise la portée du projet, il y aura tout de même une amélioration comparativement à la situation précédente, notamment dans la rapidité de traitement des suivis et le paramétrage des cours.

6. Impacts et retombées

Malgré le fait que le nouveau système de cheminement scolaire du Cégep à distance ne pourra pas supporter les inscriptions hors-Québec dès sa première phase de service à l'hiver 2016, l'analyse effectuée a permis de cerner les problèmes récurrents et de fournir des pistes pour l'automatisation future du processus. Le travail effectué pourra tout de même servir dès l'entrée en service du nouveau système de cheminement scolaire, mais nécessitera tout de même plusieurs opérations manuelles, notamment dans l'inscription et dans les suivis ponctuels. Par contre, il y aura la possibilité de paramétrer le système pour tenir en compte des contraintes temporelles des partenaires et ainsi d'écartier le principal irritant de l'ancien système : la compatibilité du système de

cheminement scolaire asynchrone du Cégep à distance et les horaires de cours définis des partenaires.

Afin de pouvoir compléter le projet, il serait nécessaire de repousser l'échéance à une date ultérieure qui permettrait de faire une implantation-test des paramètres requis dans le système afin d'avoir une version fonctionnelle du projet dès l'hiver 2016.
